



01/10/2018

### Schéma directeur – Agenda d'accessibilité programmée (transports)

	Dossier déposé	Date dépôt du dossier	Nombre d'années demandées	Décision	
				Accord	Refus
1	Vallée de Chamonix	22/09/2015	3 ans	<b>06/04/2016</b>	
2	Communauté de communes du Genevois	21/12/2015	3 ans	<b>01/11/2016</b>	
3	Conseil départemental HAUTE-SAVOIE	31/12/2015	6 ans	<b>12/07/2016</b>	
4	Communauté de l'Agglo d'Annecy	29/12/2015	3 ans	<b>12/07/2016</b>	
5	Région Rhône-Alpes	04/12/2015	9 ans	<b>06/04/2016</b>	
6	Annemasse Agglo	04/11/2016	3 ans	<b>22/01/2017</b>	

### Schéma directeur – Agenda d'accessibilité programmée (transports) Prorogation de délai de dépôt

	Dossier à déposer	Difficultés techniques liées à l'évaluation/programmation des travaux	Date de la demande	Durée de dérogation demandée	Dossier en attente
1	Communauté de communes Cluses ARVE et MONTAGNE	X	28/09/15	2 ans	X
2	PROXIMITI – transports urbain – Syndicat mixte des 4 communautés de communes – SM4CC	X	28/09/15	1 an	X
3	Syndicat intercommunal des bus de l'agglomération de Thonon		–		X
4	Communauté de communes de canton de Rumilly	Prise de compétence en juillet 2015			